



OGEC Servites de Marie
Etablissement d'enseignement catholique

1, place Charles de Gaulle - 93250 VILLEMOMBLE

Tél. : 01 48 54 06 45 - Fax : 01 48 54 38 37 -

Siret 78564671200014

www.servites.fr

CONVENTION DE STAGE

La présente convention règle les rapports de :

L'Entreprise	
dont l'activité est	
Sise	
Représentée par	
Fonction	

AVEC

Le Collège Saint Louis, Groupe Scolaire des Servites de Marie, sis : 1 place Charles de Gaulle – 93250 Villemomble, représenté par M. MATHELIN-RIVOIRE, concernant le stage d'observation effectué par :

Nom & Prénom de l'élève : _____

né(e) le _____ **à** _____

Classe de _____

Déclare avoir pris connaissance des conditions de la présente convention.

Cette action entre dans le cadre du « **projet personnel de l'élève** », lui permettant d'appréhender les exigences du monde du travail et de mûrir ses motivations.

Article I

Le stage se déroule du _____ au _____ compris, dans une division de l'Entreprise correspondant au projet personnel de l'élève, dans le service sous la responsabilité de _____

Article II

L'élève stagiaire demeure sous statut scolaire et sous la responsabilité du Chef d'Etablissement – M. MATHELIN-RIVOIRE

Article III

Durant le stage, l'élève stagiaire est soumis aux règles de fonctionnement de l'Entreprise, notamment en ce qui concerne le respect des horaires de service, du règlement intérieur et des conventions collectives.

En cas de manquement à la discipline, le Chef d'Entreprise se réserve le droit de mettre fin au stage, après avoir prévenu le Chef d'Etablissement par lettre recommandée.

Article IV

L'élève stagiaire est couvert par l'Assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident souscrite par l'Etablissement Scolaire auprès de la mutuelle Saint Christophe.

Article V

L'élève stagiaire ne peut prétendre à aucune rémunération de l'Entreprise. Les frais de transport et de nourriture sont à sa charge, mais il est demandé à l'Entreprise d'admettre le stagiaire à la cantine.

Article VI

Une fiche d'identification de l'élève stagiaire est annexée à la présente convention, ainsi qu'une autorisation parentale d'hospitalisation pouvant être utilisée en cas d'accident grave.

Article VII

Le stage est une étape du projet personnel de l'élève et à ce titre son professeur principal en assure le suivi. Il a la possibilité d'aller visiter l'élève ou de le contrôler par téléphone sur son lieu de stage.

La signature de la présente convention implique pour le stagiaire mineur et son représentant légal un consentement exprès aux clauses de cette convention.

Fait à _____ le _____ Le Chef d'Etablissement,
M. MATHELIN-RIVOIRE

Signatures avec la mention « Lu et Approuvé »

Le représentant Légal	L'élève stagiaire	Le chef d'Entreprise (cachet de l'Entreprise)
Nom : Adresse : après en avoir pris connaissance, approuve les clauses de cette convention.		



OGEC Servites de Marie
Etablissement d'enseignement catholique

1, place Charles de Gaulle - 93250 VILLEMOMBLE

Tél. : 01 48 54 06 45 - Fax : 01 48 54 38 37 -

Siret 78564671200014

www.servites.fr

Fiche Elève

Nom et Prénom de l'élève

Date et Lieu de naissance

Classe

Adresse

N° de Sécurité Sociale

Renseignement concernant les parents ou le représentant légal

Nom et Prénom du responsable	
Adresse	
Téléphone	

Personne à joindre en cas d'urgence

Nom et Prénom	Lien de parenté	Téléphone

AUTORISATION D'INTERVENTION

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Agissant en qualité de représentant légal, déclare autoriser le Chef de l'Entreprise accueillant mon enfant, à prendre, en cas d'accident, toutes les mesures d'urgences qui s'imposent (hospitalisation y compris). **Autorisation valable pour toute la durée du stage de l'élève.**

Fait à

, le

Signature du représentant légal



OGEC Servites de Marie
Etablissement d'enseignement catholique

1, place Charles de Gaulle - 93250 VILLEMOMBLE

Tél. : 01 48 54 06 45 - Fax : 01 48 54 38 37 -

Siret 78564671200014

www.servites.fr

ATTESTATION - STAGE EN ENTREPRISE

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

élève, dans le Groupe Scolaire des Servites de Marie à VILLEMOMBLE,

était présent dans l'entreprise

pour y effectuer un stage du

au

Date :

SIGNATURE du Responsable de l'Entreprise